

# CONTRE-INDICATIONS

## L'instant « Rebozo »

### GENERAL :

Entorse : précisez la zone, ainsi nous ne la travaillerons pas lors du soin.

Cancers : les bercements ont un effet drainant, alors cela pourrait « activer » les cellules cancéreuses.  
Le soin peut être réalisé après le traitement.

BBL (body bresilian lifting) en post-opératoire.

Bleus : préciser leur localisation pour éviter de serrer dessus et de provoquer des douleurs.

Piercing intime et autres piercings.

Phlébite et autres troubles artérioveineux.

### RESSERAGE BASSIN :

Episiotomie non cicatrisée ou éraillures.

Hernie discale en phase aigüe : si la crise est passée, c'est OK, mais sinon le serrage peut déclencher une inflammation.

Fracture récente ou prothèse de hanche (le soin entier n'est pas contre-indiqué mais nous adapterons la traction en n'allant pas sur les côtés).

Malformation artérioveineuse (ou varices pelviennes) : souvent après un curetage. Dans ce cas, le serrage du bassin est possible quand les saignements sont terminés. Si c'est OK mais qu'il y a des douleurs, nous adaptons le soin.

Césarienne : Le soin est possible lorsque la cicatrice est cicatrisée, en général 4 à 6 semaines après la naissance, mais je vous invite à consulter votre professionnel de santé (médecin, sage-femme ou gynécologue) pour vérifier qu'il n'y voit pas de contre-indication. Dans tous les cas, nous ne ferons pas de tractions au niveau du bassin.

Crise aigüe de Syndrome Préménstruel, d'endométriose ou de Syndrome Ovaires Polykystiques : le serrage du bassin est possible mais sera plus doux. Hors crise, le serrage sera très bénéfique car il crée un pompage.

**TETE** : Péridurale récente ou Blood patch (injection de propre sang dans l'espace péridurale, suite à une ponction lombaire) : nous éviterons les tractions.

Malformations type Arnold Chiari.

Entorse cervicale ou tout autre traumatisme récent.